

ergoteam



PROGRAMMES DE FORMATION

Nous prenons soins de vos compétences!



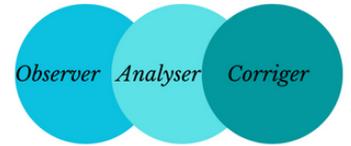
N° 1953
odpc
Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Renouvelez tous les 5 ans au DPC sur www.odpc.fr

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification a été délivrée au titre de l'action suivante :
Action de formation

Table des

SOMMAIRE

- a** Notre objectif
- b** Nos certifications
- c** La satisfaction stagiaire
- d** Nos formations



Notre

OBJECTIF

Depuis **2005** nous mettons en œuvre une réflexion sur l'adaptation et
l'amélioration des conditions de travail des professionnels du secteur
MÉDICO-SOCIAL en proposant des actions de formation très spécifiques
hautement *adaptées aux situations réelles de travail rencontrées.*

ERGOMOTRICITÉ / ERGONOMIE
*Une démarche Ergonomique pour un
meilleur Comportement Ergomoteur*



Nos

CERTIFICATIONS

QUALIOPi

La certification Qualiopi a pour objectif de garantir la qualité des prestations de formation proposées par les OF. Elle permet d'attester de la conformité des prestations proposées avec les exigences qualité du référentiel national.

Les objectifs principaux de la certification sont de :

- Garantir la qualité des formations proposées ;
- Renforcer la transparence et la confiance entre les organismes de formation et leurs clients ;
- Faciliter l'accès aux financements publics et aux aides financières ;
- Favoriser l'adaptation des formations aux besoins des clients.



ERGOTEAM a obtenu sa première certification Qualiopi pour la qualité de ses actions de formation en 2021 avec un renouvellement en 2024.

D.P.C.



Le développement professionnel continu (D.P.C.) s'adresse à l'ensemble des professionnels de santé et constitue une obligation quel que soit le mode d'exercice. Les organismes de D.P.C. sont des OF enregistrés par l'Agence Nationale du D.P.C.

Les programmes de D.P.C. ont pour objectifs :

- l'évaluation et l'amélioration des pratiques professionnelles et de gestion des risques ;
- le maintien et l'actualisation des connaissances et des compétences ;
- la prise en compte des priorités de santé publique et de la maîtrise médicalisée des dépenses de santé.

Grâce au D.P.C., vous pouvez approfondir différents types de compétences :

- des compétences qui vous seront utiles dans votre quotidien de professionnel de santé,
- des connaissances spécifiques à votre activité.

ERGOTEAM propose des programmes de D.P.C. pour les A.S. et les Ergothérapeutes depuis 2013.

Evaluations SATISFACTIONS DES STAGIAIRES

Le stagiaire est au cœur de tout ce que nous faisons !

Ensemble en Prévention !

Il n'y a pas de « recette magique » : l'apprentissage et les mises en pratique renforcent les connaissances déjà acquises des personnes en formation. ERGOTEAM permet à chaque stagiaire d'être acteur de son apprentissage et pour apprendre, il faut participer aux exercices et aux réflexions collectives. L'expérience de chaque stagiaire est prise en considération dans l'analyse des situations de travail car elle/il reste la personne la mieux qualifiée pour l'évaluer.



“ Je ne pensais pas en avoir besoin, mais tout compte fait cela m'a beaucoup apporté de revoir les principes ergomoteurs, avec un formateur à l'écoute, au top et dans une ambiance décontractée et joyeuse. ”

2022 - A.M.P. MAS ANDELOT (52)



“ Les conseils et les informations donnés par le formateur sont très satisfaisants. Ils faciliteront mon travail à venir, aussi bien pour moi que pour le bien-être des résidents. ”

2023 - Agent de soins
MAS STRASBOURG (67)

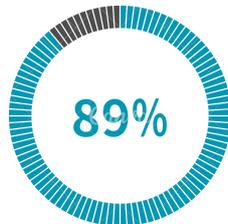


“ Formation excellente : théorie, pratique, anecdotes... Tout y est pour exercer au mieux notre métier de soignant sans se faire mal ! ”

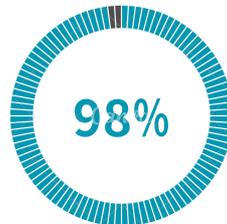
2023 - Manipulatrice RX -
INSTITUT REIMS (51)

Évaluations des formations

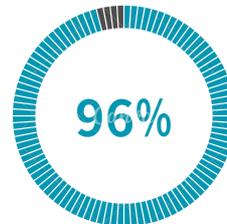
Analyse faite sur 276 réponses, évaluation "qualité" à chaud (2023)



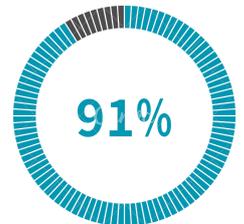
Qualité des exercices pratiques



Qualité du formateur (maîtrise du contenu enseigné)



Recommandation de cette formation



Degré de satisfaction générale

Nos FORMATIONS

Harmonisation des pratiques



1

L'Ergomotricité, Le Comportement Ergomoteur, La mobilisation des personnes,...

- La mobilisation et le déplacement des personnes
(En institution, sur les S.I.A.D., ...)
- La prévention des T.M.S. du personnel soignant
- La prévention des chutes
- L'accompagnement à la marche



2

Les Aides Techniques, Outils de prévention, Outils de soins

- L'optimisation de l'utilisation des Aides Techniques
- La mise en place de l'outil "Bilan de Transfert" individualisé



3

La personne en situation de (poly)handicap

- Améliorer l'accompagnement au quotidien de la
personne en situation de handicap / polyhandicap
- Mieux comprendre et prendre soin de la personne
hémiplegique



Nos FORMATIONS

Harmonisation des pratiques



4 Le Savoir Transmettre : d'une connaissance individuelle vers un savoir-faire collectif

- Formateurs Internes "Référents en Ergomotricité"
- Les "Relais de Terrain" en Ergomotricité
- Réactualisation et perfectionnement des connaissances ergonomiques ("Relais de Terrain" ou Formateur Interne "Référent en Ergomotricité")



5 L'Ergomotricité, L'Ergonomie, La manutention des charges,...

- La manutention d'objets et le port de charges
- La prévention des T.M.S. du personnel non-soignant (Hôtelier, technique, administratif, logistique ...)
- L'optimisation de son poste de travail



6 Formation personnalisée sur le terrain

Pour une meilleure Q.V.C.T. ces formations sont également proposées directement sur le terrain au sein même des services afin de répondre encore plus concrètement aux besoins et d'apporter des solutions à certaines problématiques rencontrées.

(Réflexions collectives d'amélioration des tâches quotidiennes)



La mobilisation et le déplacement des personnes

1

Formation de base en Ergonomie

PUBLIC
Professionnels
soignants/aidants,
paramédicaux
Niveau requis : Aucun

DURÉE
de 1 à 3 jours
suivant besoins

Hors Frais annexes de "déplacement"
Prestation non soumise à T.V.A.
(Art. 261.4.4. du C.G.I.)

**MODALITÉS
PÉDAGOGIQUES
& ÉVALUATIONS**

Formation en
présentiel



SANCTION
Attestation
de Formation

Formation non qualifiante,
non diplômante
Formation continue



Compétence(s) à acquérir § Art. L6313-1-1 & L6313-3-2

- Connaître et appliquer les principes de mobilisation et de déplacement des personnes (malades, âgées, en situation de handicap ou polyhandicap,...),
- Acquérir un Comportement Ergomoteur sécuritaire et une habileté gestuelle adaptée,
- Savoir être acteur de sa propre prévention (risques physiques, T.M.S.),
- Savoir utiliser et optimiser le potentiel d'autonomie de la personne accompagnée,
- Savoir optimiser les Aides Techniques manuelles, mécanisées et motorisées,...

Programme

Suivant l'analyse des besoins, le programme varie. Adaptation du niveau d'apprentissage suivant les connaissances déjà acquises des stagiaires. Toutes nos formations restent accessibles aux personnes en situation de handicap, le contenu de l'action de formation sera adapté suivant le handicap rencontré.

Pour pouvoir vous proposer un programme de formation personnalisé afin de réaliser une action de formation de qualité en adéquation avec vos besoins, nous souhaitons mieux vous connaître pour mieux vous accompagner :

- Quel est votre objectif à atteindre en mettant en place cette action?
- Quelle est éventuellement la problématique rencontrée ?
- Public formé ? T.M.S. ? Restriction d'activité physique ?
- Quelle est la population sur place ? Pathologie/morphologie ? Dépendance ?
- Quel est l'environnement et l'équipement ? Aides techniques ? Locaux ?
- Quelle est l'organisation souhaitée afin de mettre en œuvre cette action de formation ?
- ...

Nos programmes de formation mettent en lumière l'aspect logique et le bon sens, des réflexions individuelles et collectives seront menées à travers une démarche globale d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail. Ce savoir-faire et savoir-être doivent se perpétuer au-delà de la période de formation et s'insérer dans un processus continu et quotidien.



La prévention des T.M.S. du personnel soignant / aidant

1

Une démarche collective de prévention des risques physiques

PUBLIC
Professionnels
soignants/aidants,
paramédicaux
Niveau requis : Aucun

DURÉE
de 1 à 3 jours
suivant besoins

Hors Frais annexes de "déplacement"
Prestation non soumise à T.V.A.
(Art. 261.4.4. du C.G.I.)



Compétence(s) à acquérir § Art. L6313-1-1 & L6313-3-2

- Savoir être acteur de sa propre prévention par l'acquisition d'un Comportement Ergomoteur Sécuritaire et d'une habileté gestuelle adaptée,
- Connaître et appliquer les principes de mobilisation et déplacement des personnes,
- Améliorer son activité physique en situation de travail pour une plus grande sécurité, un meilleur confort et une efficacité dans le mouvement,
- Savoir identifier et corriger les situations de travail à risques potentiels (T.M.S., chute, pincement,...),...

Programme

Suivant l'analyse des besoins, le programme varie. Adaptation du niveau d'apprentissage suivant les connaissances déjà acquises des stagiaires. Toutes nos formations restent accessibles aux personnes en situation de handicap, le contenu de l'action de formation sera adapté suivant le handicap rencontré.

Pour pouvoir vous proposer un programme de formation personnalisé afin de réaliser une action de formation de qualité en adéquation avec vos besoins, nous souhaitons mieux vous connaître pour mieux vous accompagner :

- Quel est votre objectif à atteindre en mettant en place cette action?
- Quelle est éventuellement la problématique rencontrée ?
- Public formé ? T.M.S. ? Restriction d'activité physique ?
- Quelle est la population sur place ? Pathologie/morphologie ? Dépendance ?
- Quel est l'environnement et l'équipement ? Aides techniques ? Locaux ?
- Quelle est l'organisation souhaitée afin de mettre en œuvre cette action de formation ?
- ...

Nos programmes de formation mettent en lumière l'aspect logique et le bon sens, des réflexions individuelles et collectives seront menées à travers une démarche globale d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail. Ce savoir-faire et savoir-être doivent se perpétuer au-delà de la période de formation et s'insérer dans un processus continu et quotidien.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & ÉVALUATIONS

Formation en
présentiel



SANCTION Attestation de Formation

Formation non qualifiante,
non diplômante
Formation continue



La prévention des chutes

La chute, événement multifactoriel nécessitant une Approche Globale

1

PUBLIC
Professionnels
soignants/aidants,
paramédicaux
Niveau requis : Aucun

DURÉE
de 1 à 3 jours
suivant besoins

Hors Frais annexes de "déplacement"
Prestation non soumise à T.V.A.
(Art. 261.4.4. du C.G.I.)



Compétence(s) à acquérir § Art. L6313-1-1 & L6313-3-2

- Perfectionner ses connaissances pratiques et son habileté gestuelle visant l'accompagnement à la mobilisation et au déplacement des personnes présentant un trouble de l'équilibre, de la force ou de la marche, ou une diminution de la performance motrice,
- Savoir utiliser et optimiser le potentiel d'autonomie de la personne accompagnée à travers son déplacement naturel,
- Savoir comment travailler son équilibre pour une meilleure prévention des chutes,
- Savoir être acteur de sa propre prévention des T.M.S.,
- Savoir optimiser l'utilisation des aides techniques comme outils de soins et de prévention,
- Savoir proposer un suivi et/ou mettre en place un protocole "post-chute",...

Programme

Suivant l'analyse des besoins, le programme varie. Adaptation du niveau d'apprentissage suivant les connaissances déjà acquises des stagiaires. Toutes nos formations restent accessibles aux personnes en situation de handicap, le contenu de l'action de formation sera adapté suivant le handicap rencontré.

Pour pouvoir vous proposer un programme de formation personnalisé afin de réaliser une action de formation de qualité en adéquation avec vos besoins, nous souhaitons mieux vous connaître pour mieux vous accompagner :

- Quel est votre objectif à atteindre en mettant en place cette action ?
- Quelle est éventuellement la problématique rencontrée ?
- Public formé ? T.M.S. ? Restriction d'activité physique ?
- Quelle est la population sur place ? Pathologie/morphologie ? Dépendance ?
- Quel est l'environnement et l'équipement ? Aides techniques ? Locaux ?
- Quelle est l'organisation souhaitée afin de mettre en œuvre cette action de formation ?
- ...

Nos programmes de formation mettent en lumière l'aspect logique et le bon sens, des réflexions individuelles et collectives seront menées à travers une démarche globale d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail. Ce savoir-faire et savoir-être doivent se perpétuer au-delà de la période de formation et s'insérer dans un processus continu et quotidien.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & ÉVALUATIONS

Formation en
présentiel



SANCTION Attestation de Formation

Formation non qualifiante,
non diplômante
Formation continue



L'Accompagnement à la marche

L'Aide à la marche sécuritaire

1

PUBLIC

Professionnels
soignants/aidants,
paramédicaux

Niveau requis : Aucun

DURÉE

1 journée

Hors Frais annexes de "déplacement"
Prestation non soumise à T.V.A.
(Art. 261.4.4. du C.G.I.)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & ÉVALUATIONS

Formation en
présentiel



SANCTION

Attestation
de Formation

Formation non qualifiante,
non diplômante
Formation continue



Compétence(s) à acquérir § Art. L6313-1-1 & L6313-3-2

- Connaître les différents principes de la marche, la trajectoire, le déplacement, l'équilibre, les schémas moteurs,
- Savoir comment optimiser son placement en tant que soignant/aidant, avec quelle prise et quels appuis,
- Savoir comment rechercher d'équilibre pour une meilleure prévention des chutes,
- Savoir adopter et adapter son Comportement Ergomoteur suivant la situation de travail rencontrée,
- Savoir optimiser et adapter les aides techniques de marche pour plus de confort et de sécurité,...

Programme

Suivant l'analyse des besoins, le programme varie. Adaptation du niveau d'apprentissage suivant les connaissances déjà acquises des stagiaires. Toutes nos formations restent accessibles aux personnes en situation de handicap, le contenu de l'action de formation sera adapté suivant le handicap rencontré.

Pour pouvoir vous proposer un programme de formation personnalisé afin de réaliser une action de formation de qualité en adéquation avec vos besoins, nous souhaitons mieux vous connaître pour mieux vous accompagner :

- Quel est votre objectif à atteindre en mettant en place cette action?
- Quelle est éventuellement la problématique rencontrée ?
- Public formé ? T.M.S. ? Restriction d'activité physique ?
- Quelle est la population sur place ? Pathologie/morphologie ? Dépendance ?
- Quel est l'environnement et l'équipement ? Aides techniques ? Locaux ?
- Quelle est l'organisation souhaitée afin de mettre en œuvre cette action de formation ?
- ...

Nos programmes de formation mettent en lumière l'aspect logique et le bon sens, des réflexions individuelles et collectives seront menées à travers une démarche globale d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail. Ce savoir-faire et savoir-être doivent se perpétuer au-delà de la période de formation et s'insérer dans un processus continu et quotidien.



L'Optimisation de l'utilisation des aides techniques

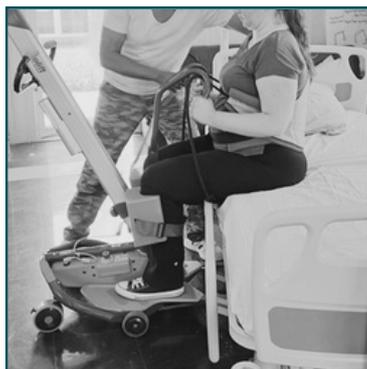
2

Outils facilitateurs pour une meilleure Q.V.C.T.

PUBLIC
Professionnels
soignants/aidants,
paramédicaux
Niveau requis : Aucun

DURÉE
de 1 à 3 jours
suivant besoins

Hors Frais annexes de "déplacement"
Prestation non soumise à T.V.A.
(Art. 261.4.4. du C.G.I.)



Compétence(s) à acquérir § Art. L6313-1-1 & L6313-3-2

- Connaître et appliquer les principes de mobilisation et déplacement des personnes,
- Perfectionner son comportement ergomoteur sécuritaire,
- Connaître et savoir optimiser les aides techniques manuelles, mécanisées et motorisées en tenant compte de la situation de travail (Approche globale),
- Comprendre comment le matériel facilite les tâches quotidiennes de prise en soin et d'accompagnement des personnes,
- Savoir être acteur de sa propre prévention,...

Programme

Suivant l'analyse des besoins, le programme varie. Adaptation du niveau d'apprentissage suivant les connaissances déjà acquises des stagiaires. Toutes nos formations restent accessibles aux personnes en situation de handicap, le contenu de l'action de formation sera adapté suivant le handicap rencontré.

Pour pouvoir vous proposer un programme de formation personnalisé afin de réaliser une action de formation de qualité en adéquation avec vos besoins, nous souhaitons mieux vous connaître pour mieux vous accompagner :

- Quel est votre objectif à atteindre en mettant en place cette action?
- Quelle est éventuellement la problématique rencontrée ?
- Public formé ? T.M.S. ? Restriction d'activité physique ?
- Quelle est la population sur place ? Pathologie/morphologie ? Dépendance ?
- Quel est l'environnement et l'équipement ? Aides techniques ? Locaux ?
- Quelle est l'organisation souhaitée afin de mettre en œuvre cette action de formation ?
- ...

Nos programmes de formation mettent en lumière l'aspect logique et le bon sens, des réflexions individuelles et collectives seront menées à travers une démarche globale d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail. Ce savoir-faire et savoir-être doivent se perpétuer au-delà de la période de formation et s'insérer dans un processus continu et quotidien.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & ÉVALUATIONS

Formation en
présentiel



SANCTION Attestation de Formation

Formation non qualifiante,
non diplômante
Formation continue



Le “Bilan de Transfert”, outil individualisé 2

Formation en Ergonomie visant l'utilisation des aides techniques

PUBLIC
Professionnels
soignants/aidants,
paramédicaux
Niveau requis : Aucun

DURÉE

1 journée

Hors Frais annexes de "déplacement"
Prestation non soumise à T.V.A.
(Art. 261.4.4. du C.G.I.)



Compétence(s) à acquérir § Art. L6313-1-1 & L6313-3-2

- Savoir mettre en place le “Bilan de Transfert” individualisé, un concept d’uniformité d’utilisation des aides techniques afin d’obtenir une cohérence de l’équipe autour de la mobilisation de la personne accompagnée et afin d’avoir une harmonisation des pratiques ergonomiques,
- Savoir analyser les capacités physiques de la personne accompagnée pour la bonne attribution des besoins en aides techniques,
- Connaître et savoir optimiser les aides techniques en tenant compte de la situation de travail (Approche globale),
- Savoir être acteur de sa propre prévention,...

Programme

Suivant l’analyse des besoins, le programme varie. Adaptation du niveau d’apprentissage suivant les connaissances déjà acquises des stagiaires. Toutes nos formations restent accessibles aux personnes en situation de handicap, le contenu de l’action de formation sera adapté suivant le handicap rencontré.

Pour pouvoir vous proposer un programme de formation personnalisé afin de réaliser une action de formation de qualité en adéquation avec vos besoins, nous souhaitons mieux vous connaître pour mieux vous accompagner :

- Quel est votre objectif à atteindre en mettant en place cette action?
- Quelle est éventuellement la problématique rencontrée ?
- Public formé ? T.M.S. ? Restriction d’activité physique ?
- Quelle est la population sur place ? Pathologie/morphologie ? Dépendance ?
- Quel est l’environnement et l’équipement ? Aides techniques ? Locaux ?
- Quelle est l’organisation souhaitée afin de mettre en œuvre cette action de formation ?
- ...

Nos programmes de formation mettent en lumière l’aspect logique et le bon sens, des réflexions individuelles et collectives seront menées à travers une démarche globale d’amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail. Ce savoir-faire et savoir-être doivent se perpétuer au-delà de la période de formation et s’insérer dans un processus continu et quotidien.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & ÉVALUATIONS

Formation en
présentiel



SANCTION Attestation de Formation

Formation non qualifiante,
non diplômante
Formation continue



Améliorer l'accompagnement de la personne en situation de (poly)handicap

Programme D.P.C. N° 19532325001



3

Formation en Ergonomie Spécifique : Mieux comprendre pour mieux accompagner

PUBLIC
Professionnels
soignants/aidants,
paramédicaux
Niveau requis : Aucun

DURÉE
de 2 à 3 jours
suivant besoins

Hors Frais annexes de "déplacement"
Prestation non soumise à T.V.A.
(Art. 261.4.4. du C.G.I.)



Compétence(s) à acquérir § Art. L6313-1-1 & L6313-3-2

- Savoir améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap/polyhandicap, quel que soit leur lieu de vie, en institution ou à domicile, en proposant une pratique gestuelle adaptée aux pathologies et aux dépendances rencontrées,
- Connaître les conséquences des différents (poly)handicaps et savoir comment adapter la prise en soin/aide de façon sécuritaire et selon le niveau d'assistance approprié pour optimiser le potentiel d'autonomie,
- Savoir être acteur de sa propre prévention,
- Savoir introduire et adapter les aides techniques qui sont des outils de soins et de prévention, outils facilitateurs du quotidien,...

Programme

Suivant l'analyse des besoins, le programme varie. Adaptation du niveau d'apprentissage suivant les connaissances déjà acquises des stagiaires. Toutes nos formations restent accessibles aux personnes en situation de handicap, le contenu de l'action de formation sera adapté suivant le handicap rencontré.

Pour pouvoir vous proposer un programme de formation personnalisé afin de réaliser une action de formation de qualité en adéquation avec vos besoins, nous souhaitons mieux vous connaître pour mieux vous accompagner :

- Quel est votre objectif à atteindre en mettant en place cette action ?
- Quelle est éventuellement la problématique rencontrée ?
- Public formé ? T.M.S. ? Restriction d'activité physique ?
- Quelle est la population sur place ? Pathologie/morphologie ? Dépendance ?
- Quel est l'environnement et l'équipement ? Aides techniques ? Locaux ?
- Quelle est l'organisation souhaitée afin de mettre en œuvre cette action de formation ?
- ...

Nos programmes de formation mettent en lumière l'aspect logique et le bon sens, des réflexions individuelles et collectives seront menées à travers une démarche globale d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail. Ce savoir-faire et savoir-être doivent se perpétuer au-delà de la période de formation et s'insérer dans un processus continu et quotidien.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & ÉVALUATIONS

Formation en
présentiel



SANCTION Attestation de Formation

Formation non qualifiante,
non diplômante
Formation continue



Mieux comprendre et prendre soin de la personne hémiplegique

3

Formation en Ergonomie Spécifique

PUBLIC
Professionnels
soignants/aidants,
paramédicaux
Niveau requis : Aucun

DURÉE
de 1 à 2 jours
suivant besoins

Hors Frais annexes de "déplacement"
Prestation non soumise à T.V.A.
(Art. 261.4.4. du C.G.I.)



Compétence(s) à acquérir § Art. L6313-1-1 & L6313-3-2

Comment accompagner ces personnes fragiles dans les actes de la vie quotidienne en leur apportant une aide adaptée et suivant leurs capacités physiques et cognitives au vue de préserver leur potentiel d'autonomie et de ne pas « faire à leur place » ? :

- Acquérir les principes fondamentaux liés à la mobilisation sécuritaire des personnes hémiplegiques,
- Savoir comment adapter les installations et l'environnement aux spécificités de l'hémiplegie pour un meilleur confort et plus de sécurité,
- Renforcer ses connaissances pratiques dans l'utilisation des aides techniques et savoir comment les adapter aux conséquences de l'hémiplegie,
- Savoir être acteur de sa propre prévention,...

Programme

Suivant l'analyse des besoins, le programme varie. Adaptation du niveau d'apprentissage suivant les connaissances déjà acquises des stagiaires. Toutes nos formations restent accessibles aux personnes en situation de handicap, le contenu de l'action de formation sera adapté suivant le handicap rencontré.

Pour pouvoir vous proposer un programme de formation personnalisé afin de réaliser une action de formation de qualité en adéquation avec vos besoins, nous souhaitons mieux vous connaître pour mieux vous accompagner :

- Quel est votre objectif à atteindre en mettant en place cette action?
- Quelle est éventuellement la problématique rencontrée ?
- Public formé ? T.M.S. ? Restriction d'activité physique ?
- Quelle est la population sur place ? Pathologie/morphologie ? Dépendance ?
- Quel est l'environnement et l'équipement ? Aides techniques ? Locaux ?
- Quelle est l'organisation souhaitée afin de mettre en œuvre cette action de formation ?
- ...

Nos programmes de formation mettent en lumière l'aspect logique et le bon sens, des réflexions individuelles et collectives seront menées à travers une démarche globale d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail. Ce savoir-faire et savoir-être doivent se perpétuer au-delà de la période de formation et s'insérer dans un processus continu et quotidien.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & ÉVALUATIONS

Formation en
présentiel



SANCTION Attestation de Formation

Formation non qualifiante,
non diplômante
Formation continue



Le Référent en Ergomotricité

Formation de Formateur Interne

La Passion du "Savoir Transmettre"

4

PUBLIC

Professionnels
soignants/aidants,
paramédicaux
Niveau requis : Aucun

DURÉE

10 jours

Hors Frais annexes de "déplacement"
Prestation non soumise à T.V.A.
(Art. 261.4.4. du C.G.I.)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & ÉVALUATIONS

Formation en
présentiel



SANCTION

Certificat de Formateur
Interne "Référent en
Ergomotricité"

Formation non qualifiante,
non diplômante
Formation continue



Compétence(s) à acquérir § Art. L6313-1-1 & L6313-3-2

Maitriser les principes fondamentaux liés à la mobilisation sécuritaire et au déplacement des personnes avec et sans utilisation des aides techniques dans l'objectif de transmettre et d'enseigner ce savoir-faire spécifique en Ergomotricité à ses collègues, en interne :

- Savoir mener une réflexion visant à réduire les facteurs de risques en adaptant son comportement ergomoteur et l'environnement matériel (ergonomie hospitalière) suivant la situation de travail rencontrée pour une plus grande sécurité, un meilleur confort et une efficacité dans l'organisation et les conditions de travail = approche globale,
- Savoir mettre en place une harmonisation des pratiques ergomotrices et une cohérence dans l'accompagnement des personnes en menant une réflexion collective visant des améliorations pratiques, techniques et organisationnelles,
- Savoir enseigner le mouvement et mettre en place des programmes de formation en interne (pédagogie et méthodologie spécifiques) visant l'« obtention d'un savoir-faire-faire et d'un résultat du savoir-obtenir » suivant la demande institutionnelle et les besoins de chacun,...

Programme

Suivant l'analyse des besoins, le programme ci-dessous peut varier. Adaptation du niveau d'apprentissage suivant les connaissances déjà acquises des stagiaires. Toutes nos formations restent accessibles aux personnes en situation de handicap, le contenu de l'action de formation sera adapté suivant le handicap rencontré.

Théorie :

- Rappels anatomiques & biomécaniques, physiologiques et physiopathologiques
Le corps en mouvement, la colonne vertébrale, les articulations & Co,...
- Les Troubles Musculo-Squelettiques chez l'intervenant
Apparition, identification, conséquences, prévention,
Les facteurs biomécaniques et contraintes psychosociales et organisationnelles à l'origine des T.M.S. ,
La répétitivité des mouvements, les efforts excessifs, les postures inconfortables,
Les limites de confort de travail à respecter, les conséquences des mauvais gestes/postures ou positionnements,...
- La connaissance des différentes pathologies et leur conséquences sur le potentiel d'autonomie
La facilitation neuromusculaire et neuromotrice,
Les niveaux d'assistance de la personne, la classification d'effort des intervenants,
Les grilles d'évaluation du degré d'autonomie,...
- La réglementation spécifiques
Les bonnes pratiques (H.A.S.), La législation et la réglementation relatives à la manutention manuelle (§ Art. R4541-2), ...



Particularité

Module 1 + 2 avec travail intersession
Contrôle continue
des acquis théoriques, pratiques
et pédagogiques

Programme Suite

Pratique :

Savoir adopter et adapter son comportement ergomoteur pour une plus grande sécurité, un meilleur confort et une efficacité dans le mouvement (action d'amélioration) suivant l'Approche Globale de l'Ergomotricité de la situation de travail :

- la pathologie, la morphologie, le degré d'autonomie, la compréhension de la personne accompagnée,
- l'environnement (espace/temps),
- le matériel disponible (aides techniques),
- l'organisation et le temps,
- la tâche à réaliser avec et pour la personne accompagnée,
- les éventuelles problématiques rencontrées,
- l'équipe et ses capacités (prise en compte d'éventuelles restrictions d'activité chez l'intervenant),
- l'aspect logique et solutions aux problèmes,
- la démarche collective,...

Principaux thèmes enseignés :

- Le Comportement Ergomoteur et les bonnes pratiques ergomotrices visant la mobilisation et le déplacement sécuritaire des personnes malades, âgées et/ou en situation de (poly)handicap

Qualité de vie au quotidien : Le maintien de l'autonomie et les pratiques ergomotrices bienveillantes, Les critères pour l'amélioration motrice de la personne accompagnée, La facilitation neuromotrice des trajectoires suivant les tâches et les activités quotidiennes, Les différents modes de déplacement naturel (dynamique ou économique), Les niveaux d'assistance approprié à la personne accompagnée, Les principes d'optimisation de la participation active de la personne accompagnée, La communication spécifique (verbale et non verbale),...

- Connaitre et savoir optimiser les aides techniques manuelles, mécanisées et motorisées,

Comprendre comment le matériel facilite les tâches quotidiennes de prise en soin/ en aide, Travaux pratiques de perfectionnement à l'utilisation des aides techniques par apprentissage ergomoteur des tâches et des activités quotidiennes de transfert, verticalisation, installation, roulement, rehaussement, relevé du sol, ... Savoir comment choisir les accessoires et les sangles à utiliser suivant la tâche à effectuer, les pathologies/morphologies rencontrées et le type de transfert à réaliser ? Savoir régler ou adapter le matériel existant pour plus de confort et de sécurité pour le personnel soignant/aidant comme pour la personne accompagnée, La relation entre la dépendance / l'autonomie et les aides techniques, La démarche de Soins et de Prévention dans l'évolution psychomotrice (des personnes accompagnées, Perfectionner sa pratique par l'interaction et la synergie des aides techniques entre elles,...

- L'Analyse des risques physiques

La prévention des T.M.S. et comment améliorer son activité physique en situation de travail pour une plus grande sécurité, un meilleur confort et une efficacité dans le mouvement, Savoir observer, analyser et corriger les situations de travail à risques potentiels, L'aménagement ergonomique et conseils sur l'environnement pour une meilleure sécurité, diminution des contraintes physiques par réglages possibles, la particularité de certains postes,...

- Le travail en équipe et le partage d'informations

Savoir mener des réflexions collectives visant une meilleure Q.V.C.T. pour chacun, les pratiques favorisant le travail d'équipe dans sa continuité, dans le but d'améliorer la qualité du "service rendu" à la personne accompagnée et d'en faciliter la réalisation,...

- La transmission des savoirs,

La Méthodologie et la pédagogie gestuelle par mise en situation de transmission du savoirs, L'adaptation de la formation interne face à la réalité et aux besoins de terrain, La gestion d'un groupe et comment contrôler les acquis théoriques et pratiques,

- Questions/Réponses,...



“Relais de Terrain” en Ergomotricité 4

Les “Guides Ressources” en Ergomotricité

PUBLIC
Professionnels
soignants/aidants,
paramédicaux
Niveau requis : Aucun

DURÉE

5 jours

Hors Frais annexes de “déplacement”
Prestation non soumise à T.V.A.
(Art. 261.4.4. du C.G.I.)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & ÉVALUATIONS

Formation en
présentiel



SANCTION

Attestation
de “Relais de Terrain”
en Ergomotricité

Formation non qualifiante,
non diplômante
Formation continue



Compétence(s) à acquérir § Art. L6313-1-1 & L6313-3-2

Acquérir les principes fondamentaux liés à la mobilisation sécuritaire et au déplacement des personnes dans l'objectif d'assurer un suivi au quotidien auprès de ses collègues en matière d'Ergomotricité :

- Perfectionner ses connaissances pratiques et son habileté gestuelle visant la mobilisation et le déplacement des personnes avec et sans utilisation d'aides techniques, et selon le niveau d'assistance approprié,
- Savoir adopter et adapter son comportement ergomoteur suivant l'approche globale de la situation de travail,
- Savoir repérer et corriger les situations de travail à risques potentiels (T.M.S, chute, pincement,...),
- Mettre en place une harmonisation des pratiques ergomotrices et une cohérence dans l'accompagnement des personnes,...

Programme

Suivant l'analyse des besoins, le programme varie. Adaptation du niveau d'apprentissage suivant les connaissances déjà acquises des stagiaires. Toutes nos formations restent accessibles aux personnes en situation de handicap, le contenu de l'action de formation sera adapté suivant le handicap rencontré.

Pour pouvoir vous proposer un programme de formation personnalisé afin de réaliser une action de formation de qualité en adéquation avec vos besoins, nous souhaitons mieux vous connaître pour mieux vous accompagner :

- Quel est votre objectif à atteindre en mettant en place cette action ?
- Quelle est éventuellement la problématique rencontrée ?
- Public formé ? T.M.S. ? Restriction d'activité physique ?
- Quelle est la population sur place ? Pathologie/morphologie ? Dépendance ?
- Quel est l'environnement et l'équipement ? Aides techniques ? Locaux ?
- Quelle est l'organisation souhaitée afin de mettre en œuvre cette action de formation ?
- ...

Nos programmes de formation mettent en lumière l'aspect logique et le bon sens, des réflexions individuelles et collectives seront menées à travers une démarche globale d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail. Ce savoir-faire et savoir-être doivent se perpétuer au-delà de la période de formation et s'insérer dans un processus continu et quotidien.



Réactualisation et perfectionnement des connaissances ergonomiques

4

Le maintien des compétences des "Formateurs internes" et des "Relais de Terrain" en Ergonomie

PUBLIC
Professionnels soignants/aidants, paramédicaux
Niveau requis : Aucun

DURÉE
de 1 à 5 jours

Hors Frais annexes de "déplacement"
Prestation non soumise à T.V.A.
(Art. 261.4.4. du C.G.I.)



Compétence(s) à acquérir § Art. L6313-1-1 & L6313-3-2

- Perfectionner son « Savoir transmettre » ou comment enseigner ce savoir-faire spécifique à ses collègues, en interne, dans son établissement,
- Révision des principes liés à la mobilisation sécuritaire et au déplacement des personnes avec et sans utilisation d'aides techniques, et selon le niveau d'assistance approprié à la personne accompagnée,
- Savoir adopter et adapter son comportement ergomoteur suivant l'approche globale de la situation de travail,
- Savoir conseiller pour plus de confort, de sécurité et de prévention dans les pratiques ergonomiques quotidiennes,...

Programme

Suivant l'analyse des besoins, le programme varie. Adaptation du niveau d'apprentissage suivant les connaissances déjà acquises des stagiaires. Toutes nos formations restent accessibles aux personnes en situation de handicap, le contenu de l'action de formation sera adapté suivant le handicap rencontré.

Pour pouvoir vous proposer un programme de formation personnalisé afin de réaliser une action de formation de qualité en adéquation avec vos besoins, nous souhaitons mieux vous connaître pour mieux vous accompagner :

- Quel est votre objectif à atteindre en mettant en place cette action ?
- Quelle est éventuellement la problématique rencontrée ?
- Public formé ? T.M.S. ? Restriction d'activité physique ?
- Quelle est la population sur place ? Pathologie/morphologie ? Dépendance ?
- Quel est l'environnement et l'équipement ? Aides techniques ? Locaux ?
- Quelle est l'organisation souhaitée afin de mettre en œuvre cette action de formation ?
- ...

Nos programmes de formation mettent en lumière l'aspect logique et le bon sens, des réflexions individuelles et collectives seront menées à travers une démarche globale d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail. Ce savoir-faire et savoir-être doivent se perpétuer au-delà de la période de formation et s'insérer dans un processus continu et quotidien.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & ÉVALUATIONS

Formation en présentiel



SANCTION Renouvellement de l'Attestation ou du Certificat en cours

Formation non qualifiante, non diplômante
Formation continue



La manutention d'objets et le port de charges

5

Formation de base en Ergonomie

PUBLIC
Tous professionnels
Niveau requis : Aucun

DURÉE
de 1 à 2 jours
suivant besoins

Hors Frais annexes de "déplacement"
Prestation non soumise à T.V.A.
(Art. 261.4.4. du C.G.I.)

**MODALITÉS
PÉDAGOGIQUES
& ÉVALUATIONS**

Formation en présentiel



SANCTION
Attestation de Formation

Formation non qualifiante,
non diplômante
Formation continue



Compétence(s) à acquérir § Art. L6313-1-1 & L6313-3-2

- Savoir être acteur de sa propre prévention par l'acquisition d'un comportement ergomoteur sécuritaire et d'une habileté gestuelle adaptée à la manutention et au port de charges (= Savoir-faire spécifique),
- Améliorer son activité physique en situation de travail afin d'obtenir un meilleur confort lors des opérations manuelles et une économie d'effort lors des manutentions à travers la prise de conscience de son « corps en mouvement »,
- Savoir identifier les conséquences des mauvaises postures (Prévention des Risques Physiques),...

Programme

Suivant l'analyse des besoins, le programme varie. Adaptation du niveau d'apprentissage suivant les connaissances déjà acquises des stagiaires. Toutes nos formations restent accessibles aux personnes en situation de handicap, le contenu de l'action de formation sera adapté suivant le handicap rencontré.

Pour pouvoir vous proposer un programme de formation personnalisé afin de réaliser une action de formation de qualité en adéquation avec vos besoins, nous souhaitons mieux vous connaître pour mieux vous accompagner :

- Quel est votre objectif à atteindre en mettant en place cette action?
- Quelle est éventuellement la problématique rencontrée ?
- Public formé ? T.M.S. ? Restriction d'activité physique ?
- Quel est l'environnement et l'équipement ? Aides techniques ? Locaux ?
- Quelle est l'organisation souhaitée afin de mettre en œuvre cette action de formation ?
- ...

Nos programmes de formation mettent en lumière l'aspect logique et le bon sens, des réflexions individuelles et collectives seront menées à travers une démarche globale d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail. Ce savoir-faire et savoir-être doivent se perpétuer au-delà de la période de formation et s'insérer dans un processus continu et quotidien.



La prévention des T.M.S. du personnel non-soignant

5

*Formation pour une meilleure Q.V.C.T. des services hôteliers, de
lingerie / Blancherie, Cuisine, entretien Nettoyage,...*

PUBLIC
Tous
professionnels

Niveau requis : Aucun

DURÉE

de 1 à 2 jours
suivant besoins

Hors Frais annexes de "déplacement"
Prestation non soumise à T.V.A.
(Art. 261.4.4. du C.G.I.)



Compétence(s) à acquérir § Art. L6313-1-1 & L6313-3-2

Savoir être acteur de sa propre prévention par l'acquisition d'un
Comportement Ergomoteur Sécuritaire et d'une habileté
gestuelle adaptée visant :

- l'amélioration de son activité physique en situation de travail,
- la prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (T.M.S.),
- une meilleure sécurité, un meilleur confort et une efficacité dans le mouvement,
- une économie d'effort lors de l'exécution de certaines tâches par la facilitation neuromusculaire,...

Programme

Suivant l'analyse des besoins, le programme varie. Adaptation du niveau d'apprentissage suivant les connaissances déjà acquises des stagiaires. Toutes nos formations restent accessibles aux personnes en situation de handicap, le contenu de l'action de formation sera adapté suivant le handicap rencontré.

Pour pouvoir vous proposer un programme de formation personnalisé afin de réaliser une action de formation de qualité en adéquation avec vos besoins, nous souhaitons mieux vous connaître pour mieux vous accompagner :

- Quel est votre objectif à atteindre en mettant en place cette action ?
- Quelle est éventuellement la problématique rencontrée ?
- Public formé ? T.M.S. ? Restriction d'activité physique ?
- Quel est l'environnement et l'équipement ? Aides techniques ? Locaux ?
- Quelle est l'organisation souhaitée afin de mettre en œuvre cette action de formation ?
- ...

Nos programmes de formation mettent en lumière l'aspect logique et le bon sens, des réflexions individuelles et collectives seront menées à travers une démarche globale d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail. Ce savoir-faire et savoir-être doivent se perpétuer au-delà de la période de formation et s'insérer dans un processus continu et quotidien.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & ÉVALUATIONS

Formation en
présentiel



SANCTION
Attestation
de Formation

Formation non qualifiante,
non diplômante
Formation continue



Optimisation du "Poste de travail"

De l'Ergonomie à l'Ergométrie

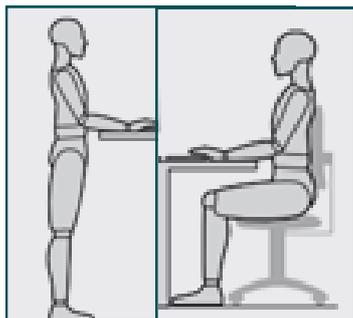
5



PUBLIC
Tous
Professionnels
dont
personnel administratif
Niveau requis : Aucun

DURÉE
de 1 à 2 jours
suivant besoins

Hors Frais annexes de "déplacement"
Prestation non soumise à T.V.A.
(Art. 261.4.4. du C.G.I.)



Compétence(s) à acquérir § Art. L6313-1-1 & L6313-3-2

- Savoir être acteur de sa propre prévention par l'acquisition d'un comportement ergonomoteur sécuritaire et d'une habileté gestuelle adaptée afin d'améliorer de son activité physique en situation de travail,
- Savoir optimiser l'aménagement ergonomique de son poste de travail dans un but d'améliorer le confort à partir de l'existant,
- Savoir appliquer les principes ergonomiques et ergonomoteurs pour une meilleure Q.V.C.T.,...

Programme

Suivant l'analyse des besoins, le programme varie. Adaptation du niveau d'apprentissage suivant les connaissances déjà acquises des stagiaires. Toutes nos formations restent accessibles aux personnes en situation de handicap, le contenu de l'action de formation sera adapté suivant le handicap rencontré.

Pour pouvoir vous proposer un programme de formation personnalisé afin de réaliser une action de formation de qualité en adéquation avec vos besoins, nous souhaitons mieux vous connaître pour mieux vous accompagner :

- Quel est votre objectif à atteindre en mettant en place cette action?
- Quelle est éventuellement la problématique rencontrée ?
- Public formé ? T.M.S. ? Restriction d'activité physique ?
- Quel est l'environnement et l'équipement ? Aides techniques ? Locaux ?
- Quelle est l'organisation souhaitée afin de mettre en œuvre cette action de formation ?
- ...

Nos programmes de formation mettent en lumière l'aspect logique et le bon sens,

des réflexions individuelles et collectives seront menées à travers une démarche globale d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail. Ce savoir-faire et savoir-être doivent se perpétuer au-delà de la période de formation et s'insérer dans un processus continu et quotidien.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & ÉVALUATIONS

Formation en
présentiel



SANCTION Attestation de Formation

Formation non qualifiante,
non diplômante
Formation continue

Compétences. Engagement

RESPECT *au service de tous !*

“GESTES ET POSTURES”

COMPORTEMENT ERGOMOTEUR

HABILITÉ GESTUELLE

Nous ne parlons plus de “gestes et postures” dans nos formations mais d’acquisition d’un Comportement Ergomoteur à travers l’Approche Globale de l’Ergomotricité

BIENVEILLANCE

DÉFENSE DE L’AUTONOMIE

QUALITÉ DE VIE

Ne faites pas “A la place de” mais adapter votre accompagnement au potentiel d’autonomie rencontré.

AIDES TECHNIQUES

OUTILS DE SOINS ET DE PRÉVENTION

OUTILS FACILITATEURS

Ne les laissez pas au placard !





ERGOTEAM FRANCE

Nous prenons soins de vos compétences!

11, Place de l'Hôtel de Ville
52140 MONTIGNY-LE-ROI

 03 25 88 13 08

 www.ergoteam.fr